



LE PETIT JOURNAL

Bulletin d'information de la mairie de Coupvray

N°3

Avril 2009

AGENDA

- * **Sam. 11 avril** : chasse aux œufs (A.P.E.E.P.).
- * **Sam. 11 avril** : début des vacances scolaires.
- * **Dim. 12 avril** : Pâques
- * **Lun. 13 avril** : Lundi de Pâques (férié).
- * **Lun. 27 avril** : rentrée des classes.
- * **Sam. 2 mai** : ouverture de la piscine.
- * **Dim. 3 mai** : Après-midi dansant par Dream Danse à la salle polyvalente.
- * **Lun. 4 mai** : collecte des encombrants (extra-ménagers).
- * **Ven. 8 mai** : cérémonie commémorative (férié)
- * **Sam. 16 mai** : collecte des déchets toxiques.
- * **Sam. 16 et dim. 17 mai** : tournoi de judo
- * **Dim. 17 mai** : concert vocal à 15h00 en l'église de Coupvray.
- * **Jeu. 21 mai** : Ascension.
- * **Sam. 23 et dim. 24 mai** : exposition annuelle de Renaissance et culture.
- * **Mar. 26 mai** : Fête des voisins.
- * **Dim. 31 mai** : brocante et kermesse de Coupvray.
- * **Dim. 7 juin** : journée VTT.

MAIRIE

Horaires d'ouvertures

Lun. Mar. Mer. Ven.

* De 8h30 à 12h

* De 14h à 18h

Judi de 8h30 à 12h

Fermé l'après-midi

Samedi de 9h à 12h

**Fermeture exceptionnelle
les 21,22 et 23 mai**

EDITORIAL

L'année 2009 verra le démarrage de différents chantiers dans notre commune.

Le contrat triennal de voirie devrait voir son financement par le Conseil général aboutir cette année. Sollicité en 2007, ce dossier, suite à certaines exigences des Architectes des Bâtiments de France, a pris une année de retard. Il est étalé sur 3 années ; en 2009, sont prévus :

- * la réfection de la rue des Tamaris pour la partie Est de la chaussée, avec création de trottoirs.
- * la réfection de la voirie de la rue des Marais pour la zone boisée, avec la création d'un chemin piéton, séparé de la voirie par une haie, ainsi que la pose de feux tricolores commandés par les piétons pour sécuriser le passage sous le pont.
- * La reprise de la rue de Lesches pour la partie allant du pont du canal jusqu'à la rue d'Esbyly.

Tous ces travaux vont amener quelques troubles de la circulation ; nous nous efforcerons à minimiser ces désagréments.

En dehors de ce contrat, nous poursuivrons :

- * l'entretien courant des voiries;
- * la remise en peinture du premier tiers des candélabres;
- * une reprise importante de la rue des Acacias;
- * l'aménagement de locaux associatifs dans la ferme;
- * la création d'un poste de Police municipale dans la maison des associations place de la Mairie;
- * La mise en sécurité de l'ancienne école Suzanne Aubry;

Dans le parc du château

- * L'aménagement d'un logement de fonction;

- * Le démarrage du chantier de protection des ruines du château;
- * La réparation du muret et de la grille et le ravalement du bâtiment coté D934;
- * La réfection d'une nouvelle tranche de la toiture des communs.

Dans le parc des Sports

- * La réfection des 3 courts de tennis extérieurs
- * Le remplacement du parquet salle de danse et de boxe
- * L'éclairage et la réfection du terrain de foot.

Sans oublier l'entretien courant des Bâtiments communaux et les travaux de la Chaîne de l'eau lancés par le SAN et qui vont se poursuivre jusqu'aux environs de 2015, ce qui a une incidence sur l'entretien de certaines voiries qui devront attendre la fin de ces travaux pour voir leur réfection.

Tous ces travaux feront l'objet de consultations selon la réglementation en vigueur à ce jour soit :

- * De 0 à 20 000 d'euros mise en concurrence simple entre plusieurs entreprises ;
- * de 20 000 à 5 millions d'euros appel d'offres simplifié (MAPA) et au delà appel d'offres ouverts.

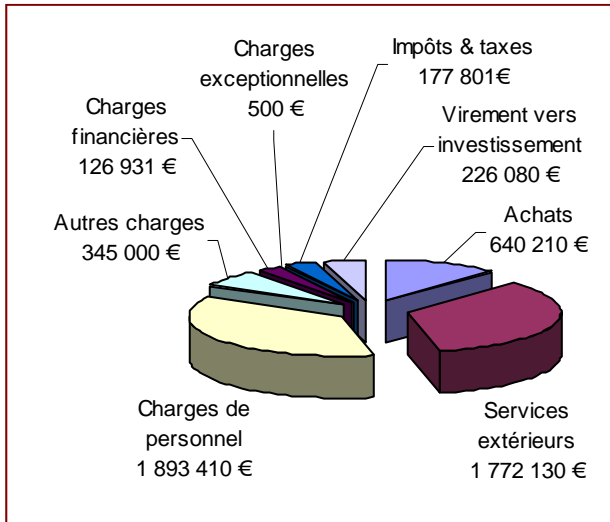
Dans les 2 premiers cas, les offres arrivent sous plis cachetés et l'ouverture des plis s'effectue en présence du personnel administratif et de moi-même, dans le 3^{ème} cas l'ouverture des plis s'effectue en présence de la commission d'appel d'offres, composée de 5 membres désignés par le conseil municipal, du percepteur et d'un membre de la Concurrence et des prix.

Michel WARET

Budget primitif 2009

I – Budget de fonctionnement – 5 182 062.00€

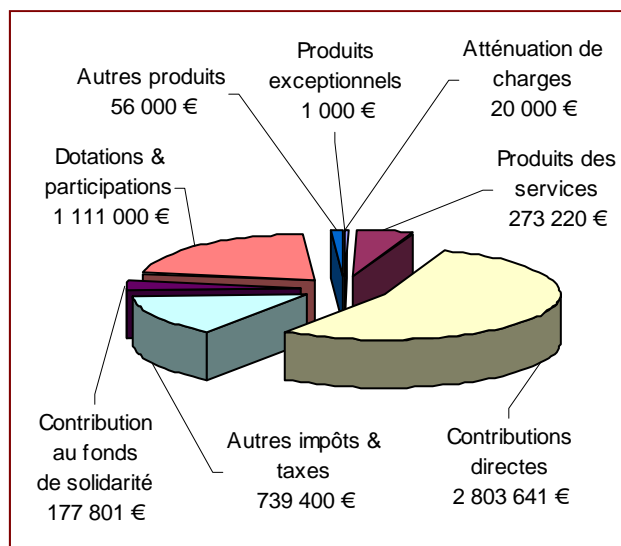
Dépenses de fonctionnement



↳ **Achats** : fourniture d'eau, énergie, carburants, produits d'entretien et de voirie, fournitures administratives et scolaires, petit équipement, vêtements de travail...

↳ **Services extérieurs** : contrats avec les entreprises : prestataires du restaurant scolaire, contrats de maintenance du matériel, des terrains et locaux, assurances...

↳ **Autres charges** : subventions aux associations et contributions à divers organismes



Recettes de fonctionnement

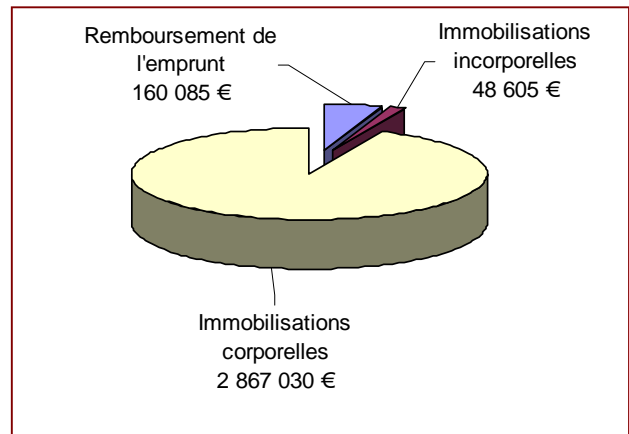
↳ **Produits des services** : paiement de la cantine, des accueils pré et post scolaires, location de salles, concessions de cimetière.

↳ **Autres produits** : loyers des logements appartenant à la commune

↳ **Dotations & participations** : versées par l'Etat et divers organismes et collectivités

II – Budget investissement – 3 075 720 €

Dépenses d'investissement



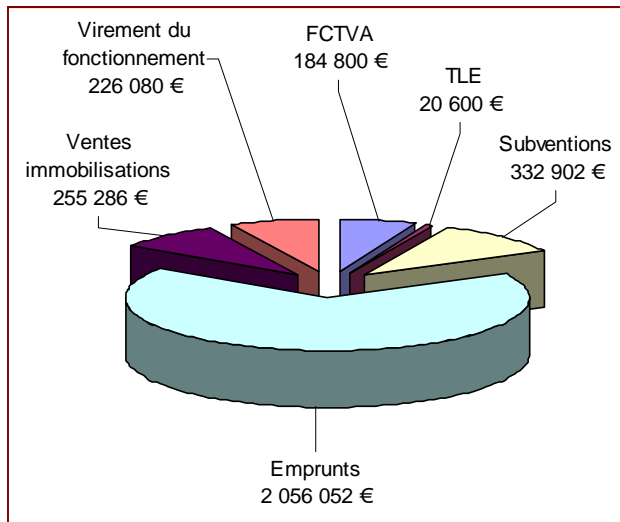
↳ **Immobilisations incorporelles** : il s'agit là du changement du logiciel général de la mairie

↳ **Immobilisations corporelles** :

- * acquisition de terrains,
- * achats de matériel pour les écoles, le Centre de Loisirs, les Services techniques, la Police Municipale et la mairie,
- * travaux prévus dans le groupe scolaire (reprise terrasse et auvents, peinture, jeux de cour, remplacement de rideaux, dans le restaurant des maternelles)
- * mise en place de la première tranche du contrat triennal de voirie et réfection de la rue des Acacias (hors contrat triennal).
- * travaux prévus dans le parc du château (fin des reprises de toitures, démolition du mur en parpaings, réhabilitation d'un logement, création d'une tranchée technique, ravalement du pavillon au bord de la 934)
- * travaux prévus dans le parc des sports (éclairage du terrain de football, pose d'un pare ballon dans le gymnase, remplacement du parquet de la salle de danse...)
- * travaux de réhabilitation de la maison de maître dans la ferme pour y reloger des associations
- * mise en conformité de l'éclairage public et 1^{ère} tranche de réfection des candélabres,

MERCI aux nombreux cupressiens qui ont participé à l'enquête Transport sur les bus. Vous trouverez une synthèse des résultats sur www.coupvray.fr

Recettes d'investissement



↳ **FCTVA** : remboursement de la TVA sur les investissements effectués en 2007

↳ **TLE** : taxe d'équipement sur les constructions nouvelles

↳ **Subventions** : entre autres, subventions du Département pour la tranche budgétée du contrat triennal et subvention du SAN pour la réfection de la terrasse du groupe scolaire

↳ **Ventes d'immobilisations** : il s'agit là d'un terrain, de l'ancien tabac et de la revente de véhicules d'occasion

Facturation des interventions des services techniques

Le conseil municipal du 24 novembre 2008 a décidé, de facturer, à compter du 1^{er} décembre 2008, les prestations des services techniques lors d'interventions pour réparer sur le domaine public des dégâts imputables à des particuliers.

Il en est ainsi des remises en état de la voirie après accident, du découpage d'arbres tombés sur la chaussée et appartenant à un particulier, récupération sur la voie publique d'animaux échappés (cheval ou autres, etc.).

La facturation sera établie en fonction de la durée des interventions du ou des agents et du nombre d'agents intervenus.

DANSE

L'association **Dream-Danse** organise à la salle polyvalente le dimanche 3 Mai, un après-midi dansant

Pour tout renseignement:

Tél: 01 60 04 24 84

Stéphanie Augendre nous fait savoir qu'elle vient de créer son agence de communication prête à mettre en place toutes vos actions commerciales.

COM7,
14 rue des ânes
Coupvray 77700
Tél : 06 63 56 32 48 ;
mail : com7.info@gmail.com

CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil municipal du 9 mars 2009

- * Vote du budget primitif 2009, adopté par 22 voix pour et une voix contre.
- * Approbation du projet modifié du contrat triennal de voirie portant le montant des travaux à 1 151 072.56 €, dont une participation financière du Département de 377 010 €

Conseil municipal du 23 mars 2009

- * Vote des subventions aux associations pour un montant global de 78 450 €
- * Décision de retenir 10 berceaux dans la crèche inter entreprises de Serris.
- * A partir du 1er avril la commune prendra en charge le coût des sorties du Centre de Loisirs au-delà de 10 € (montant maximum de la participation des familles par enfant). Le plafond de la dépense est fixé annuellement à 1 550 €

Affaires sociales

Crèche.

Cette crèche « COOL KIDS », interentreprises et bilingue, est située 1, boulevard Michael Faraday à Serris, à proximité de la gare RER, de l'autoroute et des zones d'activités.

C'est une structure d'accueil à temps complet ou partiel, ouverte de 6h30 à 21h45, 5j sur 7, pour les enfants de 2 mois 1/2 à 4 ans.

Ouverture prévue fin mai.

La mairie de Coupvray a réservé 10 berceaux et participe financièrement au fonctionnement de la crèche. Les tarifs demandés aux parents sont fonction des revenus familiaux

Pour tout renseignement et inscription, contacter la mairie.

Papy-boom

Depuis de nombreuses années la commune propose

aux plus de 60 ans un repas en janvier et une sortie en mai.

Cependant nous constatons que le « baby-boom » se transforme en « papy-boom » ce qui entraîne à ce jour une augmentation importante des jeunes retraités et nous pose de gros soucis d'organisation et de sécurité.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de rejoindre la majorité des autres communes en n'invitant, à partir de cette année, que les plus de 65 ans.

Les personnes nées en 1949 ne seront donc invitées qu'en 2014.

Nous sommes conscients de la déception que cela risque de provoquer pour certains à qui nous présentons toutes nos excuses, mais nous n'avons pas vraiment le choix, les salles communales n'étant pas extensibles et le budget non plus.

Bicentenaire de Louis BRAILLE

La célébration du bicentenaire de la naissance de Louis Braille se poursuit avec l'inauguration officielle le 24 Mars de l'exposition itinérante « Au doigt et à Louis », le braille : la preuve par 6. Celle-ci sera à Coupvray à l'occasion de la fête du village le 13 Juin.



D'autre part, un concert vocal est organisé le dimanche 17 Mai à 15h00 en l'église de Coupvray.

Il permettra de recevoir la chorale ASL du Quinze Vingts, qui comprend des chanteurs aveugles et malvoyants (entrée gratuite).

Aire de jeux



Le nouveau terrain de jeux du square de l'harmonie a été inauguré le 10 mars.

Il est ouvert de 10h à 19h du 1er mai au 30 septembre sans interruption, 7 jours sur 7.

Piscine

La piscine ouvrira le 2 mai pour la saison 2009.

Les tarifs sont inchangés.

Horaires pour mai et juin

- ☆ lundi : fermée
- ☆ Mardi, jeudi, vendredi 12h-14h, 16h30-19h
- ☆ Mercredi et samedi : 12h-19h,
- ☆ Dimanche : 10h-18h.

Sécurité

De plus en plus de véhicules stationnent sur les trottoirs ; nombre de mamans et de personnes âgées se plaignent de cette situation. Depuis plusieurs années nous essayons de sensibiliser les conducteurs à ce problème mais sans grands résultats.

Les rues des Molveaux et des Marais recevant le trafic des bus vont être aménagées par des tracés (en concertation avec les riverains) ; les autres rues feront l'objet en fonction du volume de circulation, d'aménagements spécifiques et, après une dernière campagne d'information et d'avertissements, nous demanderons à notre police d'appliquer strictement la réglementation.

Je tiens à donner un coup de chapeau à notre police municipale dont le travail ne se résume pas uniquement à de la verbalisation et qui œuvre jours et nuits à notre tranquillité dans un contexte pas toujours facile.

Un rappel : si vous partez pour des périodes plus ou moins courtes, signalez le à la PM qui renforcera sa surveillance.

Michel WARET

Home-jacking

Insécurité, délits, effractions... les médias relaient quotidiennement la réalité de la délinquance dans notre pays. A Coupvray même, nous avons été victimes de plusieurs cambriolages.

Une nouvelle tendance est ce que l'on appelle outre-Manche le "home-jacking". En effet, ces cambriolages ont pour particularité d'être perpétrés en présence des occupants. Ces vols sont commis de manière très rapide (entre 3 et 4 minutes), souvent de nuit, et portent sur des objets très convoités et laissés dans les pièces directement accessibles... : cartes de crédit, téléphones portables, chèques, sacs à main, bijoux, CD... mais aussi clés de voiture.

Le "home-jacking" consiste aussi pour les malfaiteurs à menacer ou agresser les occupants de la maison pour se faire remettre des valeurs et les clés de leur voiture.

C'est un cauchemar absolu et le traumatisme peut être très grand. Pour éviter de telles mésaventures, des mesures de précaution doivent être prises :

- * verrouiller les issues (y compris celles du garage),
- * éviter de mettre toutes ses clés sur un même troussseau,
- * ne pas laisser ses clés et ses papiers dans le véhicule...
- * Des solutions de protection mécaniques et électroniques peuvent également être préconisées comme des serrures renforcées ou des systèmes de télésurveillance.
- * Une surveillance discrète par le voisinage .